

1. Le chant grégorien, étant le chant propre de l'Eglise catholique romaine, doit venir au premier rang de la musique sacrée exécutée dans les églises et en constituer la partie principale.

2. On ne doit jamais omettre, à la messe, le chant de l'*Introït*, du *Graduel*, de l'*Alleluia* ou du *Trait*, de l'*Offertoire* et de la *Communion*.

3. Après le chant de l'*Offertoire*, dans le temps qui reste jusqu'à la *Préface*, il est permis ou de jouer un morceau d'orgue ou de chanter un court motet sur des paroles approuvées par l'Eglise. Après le *Benedictus*, on peut chanter un motet au Très Saint Sacrement, assez court cependant pour ne pas faire attendre le prêtre à l'autel. La liturgie ne doit jamais paraître secondaire à la musique.

4. L'orgue peut toujours accompagner le chœur, mais ne doit jamais le dominer au point de le couvrir. Il est défendu d'accompagner les mélodies propres au célébrant et aux ministres sacrés.

Durant la messe il est permis de jouer l'orgue après l'épître, après l'*offertoire*, après le *Sanctus*, pendant l'élévation, *graviori et dulciori sono*, et après l'*Agnus Dei* jusqu'au chant de la *Communion*.

Un court morceau d'orgue peut remplacer la reprise des antiennes après le chant des psaumes à Vêpres et à Laudes, mais à la condition expresse que les antiennes soient récitées au chœur.

« Le son de l'orgue, dans les accompagnements du chant, dans les préludes, les intermèdes et autres choses semblables, non seulement doit être conduit selon la nature propre de cet instrument, mais doit participer à toutes les qualités que possède la vraie musique sacrée. . . » (Motu proprio de S. S. Pie X.)

5. Il n'est pas permis aux femmes de faire partie du chœur des chantres aux offices liturgiques.

6. On ne doit pas admettre les *Bandes* de musique à jouer dans les églises.

7. Quant aux messes dites en musique, la Commission ne croit pas à propos de les interdire absolument. Le Saint-Père admet en effet la musique moderne à condition qu'elle ne contienne rien de profane, ni réminiscence ou allure théâtrale.